

# PROCES

# VERBAL



# DE

HUISSIER DE JUSTICE

# CONSTAT

Effectué le 10.01.2011

A la demande de Mr GUILLOU Jean-Pierre

A GUINGAMP 5 rue de l'Abbaye

Appartement 1<sup>er</sup> étage gauche

# PROCES



# VERBAL

# DE

HUISSIER DE JUSTICE

# CONSTAT

Effectué le 10.01.2011

A la demande de Mr GUILLOU Jean-Pierre

A GUINGAMP 5 rue de l'Abbaye

Appartement 1<sup>er</sup> étage gauche

# Charles-Emmanuel MOREAU et Christelle PASQUET

Huissiers de Justice Associés  
Contentieux-Recouvrements-Constats-Etats des Lieux

22 Place du centre – BP 90217  
22202 GUINGAMP CEDEX 2  
Tél : 02.96.21.05.04  
Fax : 02.96.44.03.54  
E-MAIL : scpmoreaupasquet@orange.fr

Monsieur GUILLOU Jean-Pierre

5 rue de l'Abbaye

22200 GUINGAMP

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : GUILLOU Jean-Pierre  
c/ CONSTATATIONS GUINGAMP

Nos réfs : 9850/CC/ 172

N° TVA INTRACOM FR08342680758

Vos réfs :

V.N°TVA  
INTRACOM

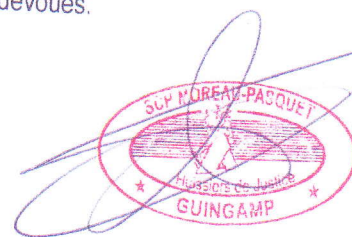
GUINGAMP, le 14:01.2011

Monsieur,

Je vous prie de trouver sous ce pli, entier dossier dont je vous fais retour pour le motif suivant :  
PV DE CONSTAT EFFECTUE LE 10.01.2011

	Débit	Crédit
* Disponible versé.....		
* Frais de procédure.....		
* Honoraires Avocat.....	280,00	
* D.P. Art 8 s/ Débiteur.....		
* Honoraires, Droit dossier.....		
Acomptes reçus.....		
Provisions reçues.....		
<b>&gt;&gt;&gt; A REGLER en Euros</b>		280.00

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.



Membre d'une Association Agrée le règlement des honoraires par chèque est accepté.  
Siret N° 525014817 00015



## PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MIL ONZE  
ET LE DIX JANVIER

A LA DEMANDE DE :

**Monsieur Jean-Pierre GUILLOU, né le 13/04/1962 à Ploumagoar (22), de nationalité française, célibataire, sans profession, domicilié au 5 rue de l'Abbaye à GUINGAMP 22200.**

LEQUEL M'EXPOSE :

Que par acte sous seing privé en date à GUINGAMP du 06/03/2007, Monsieur Carlo MONARCA domicilié au 13 le Lannou à PLOUMAGOAR 22970, lui a fait bail d'un appartement meublé à usage d'habitation sis au 5 Rue de l'Abbaye 1er étage gauche à GUINGAMP (22200), moyennant un loyer mensuel de 280 € hors charges.

Il m'indique, depuis son entrée dans les lieux en mars 2007, rencontrer des problèmes d'humidité dans la salle de bains.

A son entrée dans les lieux, le 06/03/2007, un état des lieux d'entrée a été établi contradictoirement et il avait été mentionné « une porte d'entrée cassée au niveau de la poignée » et « un lavabo de salle de bains qui bouge (à voir) ».

Que de nombreuses réclamations amiables ont été faites notamment par lettre recommandée avec accusé de réception le 08/10/2010 pour l'exécution de certains travaux.

Une procédure en injonction de faire est en cours devant le tribunal compétent.

Il me demande de constater la présence de moisissures dans la salle de bains, la dégradation de la porte d'entrée et la mobilité du lavabo.

**Déférant à cette réquisition Je, Maître Christelle PASQUET, Huissier de Justice associée au sein de la Société Civile Professionnelle Charles-Emmanuel MOREAU et Christelle PASQUET, titulaire d'un office d'Huissier à la résidence de GUINGAMP 22200 au 22, Place du Centre, soussignée,**

Je certifie m'être déplacée ce jour le 10 janvier 2011 au 5 rue de l'abbaye à GUINGAMP 22200 où étant à 11 heures 30 , en présence de **Monsieur GUILLOU Jean-Pierre**, j'ai constaté ce qui suit :

Dans la salle de bains, le revêtement de sol est un parquet flottant à l'état d'usage.  
A la jonction des lattes, je constate la présence d'un relief (les lames se soulèvent légèrement) et la présence de traces noirâtres.(annexe n°1)  
Près des plinthes en bois stratifié, il existe des taches noirâtres.

Les plinthes sur l'ensemble de la pièce sont moisies, essentiellement sous le lavabo.  
(annexe n°2)

Les plinthes autour de la baignoire sont également moisies particulièrement coté W.C.(annexe n°3)

Présence d'une fenêtre à encadrement bois, petits carreaux double vitrage double vantaux, les petits bois sont moisis.(annexe n° 4)

Je constate la présence d'un lavabo sans colonne en faïence avec joint silicone défectueux entraînant une grande mobilité et la fragilité du lavabo.(annexe n°5)

La porte d'entrée de l'appartement est endommagée.  
Coté appartement, je constate la présence d'un trou d'environ 10 centimètres, à gauche de la poignée. (annexe n°6)  
Coté palier, la porte est également dégradée autour de la poignée comme le montre l'annexe n°7.

**De tout quoi j'ai dressé le présent procès-verbal les jour, mois et an sus indiqués, pour servir et valoir ce que de droit.**

COUT DU CONSTAT	
PROCES VERBAL	210,00 €
S.C.T.	6,68 €
TOTAL HT	216,68 €
TVA 19,6%	42,47 €
ENREGISTREMENT	9,15 €
DEBOURS	11,70 €
TOTAL TTC	280,00 €

**Acte compris dans l'état**  
**Déposé au bureau de l'enregistrement de GUINGAMP pour le mois de Janvier 2011**



CLICHES PHOTOGRAPHIQUES EFFECTUES PAR MON MINISTERE  
LE 10 JANVIER 2011

N° 1



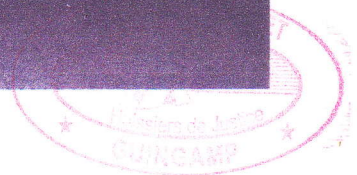
N° 2



N° 3



N° 4



N° 5



N° 6





N° 7

